take off
ÉCOLE DE SURF

Ce bulletin d'inscription est à remplir et à nous retourner par courrier accompagné de votre chèque d'arrhes libellé à l'ordre de TAKE OFF à l'adresse suivante :

École de surf TAKE OFF
C/o PERTSOWSKY
Rte de la Cotinière
17310 St Pierre d'Oléron.
Pour tout renseignement complémentaire, contactez Volodia au 06.33.62.93.13

FORMULAIRE DE RESERVATION DE STAGE (à imprimer et à remplir)

Nom(s), Prénom(s), Age du (des) stagiaire(s)
ex : Dupont Enzo 13 ans, Duran Emilie 12 ans

Adresse, code postal, ville
(Adresse de la personne responsable)

Tel.

E-mail

Date de début du stage

Date de fin du stage

COURS COLLECTIFS 3 à 8 personnes

☐	Stage découverte	35 €
☐	Stage initiation 3 jours	95 €
☐	Stage passion 5 jours	145 €
☐	Stage week-end (samedi + dimanche)	80 €

COURS PARTICULIERS 1 personne

☐	1 heure	50 €
☐	Forfait 3 heures	125 €
☐	Forfait 5 heures	220 €

COURS PARTICULIERS 2 personnes

☐	1 heure (tarif pour 2 personnes)	80 €
☐	Forfait 3 heures (tarif pour 2 personnes)	200 €
☐	Forfait 5 heures (tarif pour 2 personnes)	350 €

SÉJOURS De septembre à juin

☐	Semaine surf + possibilité d'hébergement
☐	Week-End surf + possibilité d'hébergement

AUTORISATION PARENTALE (pour mineurs)

Je soussigné..... père/mère/tuteur légal, autorise mon fils/ma fille.....à suivre les activités décrites ci-dessus. Je certifie qu'il/elle est médicalement apte à la pratique sportive et sait nager. En conséquence, je dégage l'école de surf TAKE OFF de toute responsabilité en cas d'accident lui survenant ou provoqué par suite de son inaptitude physique ou médicale ou civile.
J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-jointes.

Fait à.....le..... signature

DECHARGE (pour les majeurs)

Je certifie que je suis médicalement apte à la pratique sportive et sais nager. En conséquence, je dégage l'école de surf TAKE OFF de toute responsabilité en cas d'accident me survenant ou provoqué par suite de mon inaptitude physique ou médicale ou au non respect des consignes du moniteur. Je déclare avoir été informé des garanties d'assurance en responsabilité civile.
J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-jointes.

Fait à.....le..... signature

CONDITIONS ET REGLEMENT

ARTICLE 1 : Conditions d'inscription
Le participant aux activités organisées par le TAKE OFF atteste savoir nager, ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique du surf et avoir pris connaissance des conditions générales de vente et de règlement. L'inscription aux activités organisées par le TAKE OFF entraîne l'acceptation du présent règlement.

ARTICLE 2 : Réservation et règlement
Toute inscription doit être accompagnée d'un chèque d'arrhes libellé à l'ordre du TAKE OFF et égal à 30% du montant total de la prestation. Le solde du règlement est à effectuer le premier jour du stage. La réservation est effective à la réception du bulletin d'inscription dûment rempli accompagné du chèque d'arrhes. Le TAKE OFF se réserve le droit, si les circonstances l'y obligent et en cas d'évènements indépendants de sa volonté (mauvaises conditions météorologiques, manque de vagues...), de modifier ses cours, de les reporter ou de les annuler sans que les participants ne puissent prétendre à quelconque indemnisation. Le remboursement n'interviendra qu'en cas d'annulation d'une semaine complète de stage. Les cours non effectués du fait du participant ne seront pas remboursés. Toute annulation de leur part, intervenant 15 jours précédant la date de retenue, entraînera l'encaissement des arrhes versées.

ARTICLE 3 : Responsabilité et assurance
Les stagiaires seront pris en charge par la structure et donc sous sa responsabilité à l'appel de leur nom. Ils restent sous la responsabilité de l'école de surf jusqu'au moment du rangement de leur combinaison. La responsabilité civile de la structure concernant ses stagiaires cesse en dehors de ces heures, dans les délais décrits ci-dessus. Les parents ou responsable des stagiaires devront s'assurer, avant de confier les participants à la structure, que la prestation prévue a bien lieu. Les participants attestent avoir pris connaissance des garanties d'assurance en responsabilité civile de l'école. Les participants sont responsables du matériel qui leur est confié (planches, combinaisons...) pendant les heures de cours et notamment en cas de perte, vol ou détérioration. Le TAKE OFF décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets qui pourraient lui être confiés.

ARTICLE 4 : Droit à l'image
En s'inscrivant aux prestations organisées par la structure, vous autorisez cette dernière à utiliser les photos et/ou films de votre image réalisés pendant votre stage, pour la réalisation de tout document publicitaire et ce, sans contrepartie financière.